



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Brittany Ferries

Question au Gouvernement n° 3306

Texte de la question

BRITTANY FERRIES

M. le président. La parole est à Mme Françoise Ballet-Blu.

Mme Françoise Ballet-Blu. Nouvellement députée de la première circonscription de la Vienne, je me sens concernée par la crise que traversent nos compagnies maritimes, même si mon territoire ne borde pas nos mers et nos océans, car l'enjeu est national. J'associe à ma question Sandrine Le Feu, députée du Finistère où siège la compagnie Brittany Ferries, ainsi que l'ensemble des députés bretons et normands.

Monsieur le Premier ministre, malgré des efforts structurels internes, la compagnie subit aujourd'hui de plein fouet les conséquences du Brexit, de la crise sanitaire et des récentes mesures de quatorzaine mises en place par le Royaume-Uni pour les voyageurs arrivant de France. Même si elle bénéficie des mesures de chômage partiel et d'un prêt garanti par l'État à hauteur de 117 millions d'euros remboursables sur cinq ans, cela n'est pas suffisant ; plus de 3 000 emplois se trouvent aujourd'hui menacés.

Nous, députés de la majorité, souhaitons soutenir les emplois maritimes. Il nous faut donc à tout prix éviter un plan social. De nombreux élus locaux se sont réunis ces derniers jours – vendredi dernier à Saint-Pol-de-Léon dans le Finistère, par exemple –, soucieux de l'avenir de ce fleuron de l'économie locale et nationale. Pourtant, la situation ne semble pas évoluer. Quelles sont les mesures que le Gouvernement souhaite mettre en place pour les accompagner ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la mer.

Mme Annick Girardin, ministre de la mer. Tout d'abord, je vous félicite d'être aujourd'hui installée dans vos nouvelles fonctions.

Vous l'avez dit, nous vivons un moment d'incertitudes face à la crise de la covid-19 et au Brexit dans les régions dont vous avez parlé – la Bretagne, la Normandie et les Hauts-de-France. Il est important que nous soyons présents aux côtés des opérateurs tels que Brittany Ferries ou DFDS ; nous l'avons été, à trois périodes différentes. Le Premier ministre a réaffirmé l'engagement de tout le Gouvernement et a rappelé les décisions qui ont été prises en urgence – vous les avez également citées, je n'y reviens pas.

Ensuite, le Premier ministre a annoncé aujourd'hui une mesure exceptionnelle de court terme pour toutes les entreprises de transport de passagers : l'effacement des charges sociales pour l'année 2021. Élisabeth Borne vient également de nous dire qu'elle a proposé l'activité partielle de longue durée, qui est un autre outil pouvant être utilisé à court terme.

Le long terme est également important. Il appartient à la ministre de la mer d'inviter la représentation parlementaire, comme l'a fait le Président de la République, à faire de cette crise une opportunité. Transformons ce secteur d'activité ! Travaillons à des réformes structurelles, à travers un pavillon France plus attractif ! Je mène ce travail avec Armateurs de France et avec l'ensemble des élus des territoires concernés.

Dans les trois régions évoquées, comme dans celles qui bordent la Méditerranée, nous allons proposer aux milliers d'hommes et de femmes concernés et à leurs familles un avenir plus sûr, plus juste, plus équitable, avec des entreprises françaises plus attractives. La France, deuxième domaine maritime mondial, ne peut pas demain subir des pertes dans sa flotte et compter moins de marins. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Ballet-Blu](#)

Circonscription : Vienne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3306

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Mer

Ministère attributaire : Mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 septembre 2020](#)